

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-14 26SGADL0125

SEANCE DU
25 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
56

Date de convocation :
19 juin 2026

Date d'affichage :
30 juin 2026

OBJET :
Mission Animation Territoriale - suppression
d'un emploi permanent

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 67

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 67

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 1

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente
le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en
séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la
présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal
CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M.
Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane
PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY -
Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Frédéric
BORNE - M. Samuel BRANDILY - Mme Laure BUFFENOIR THERY -
Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON
- M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-
Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M.
Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien
GAUTHERON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M.
Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude
JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M.
Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES -
Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M.
Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent
MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO
PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M.
Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER -
Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël
VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

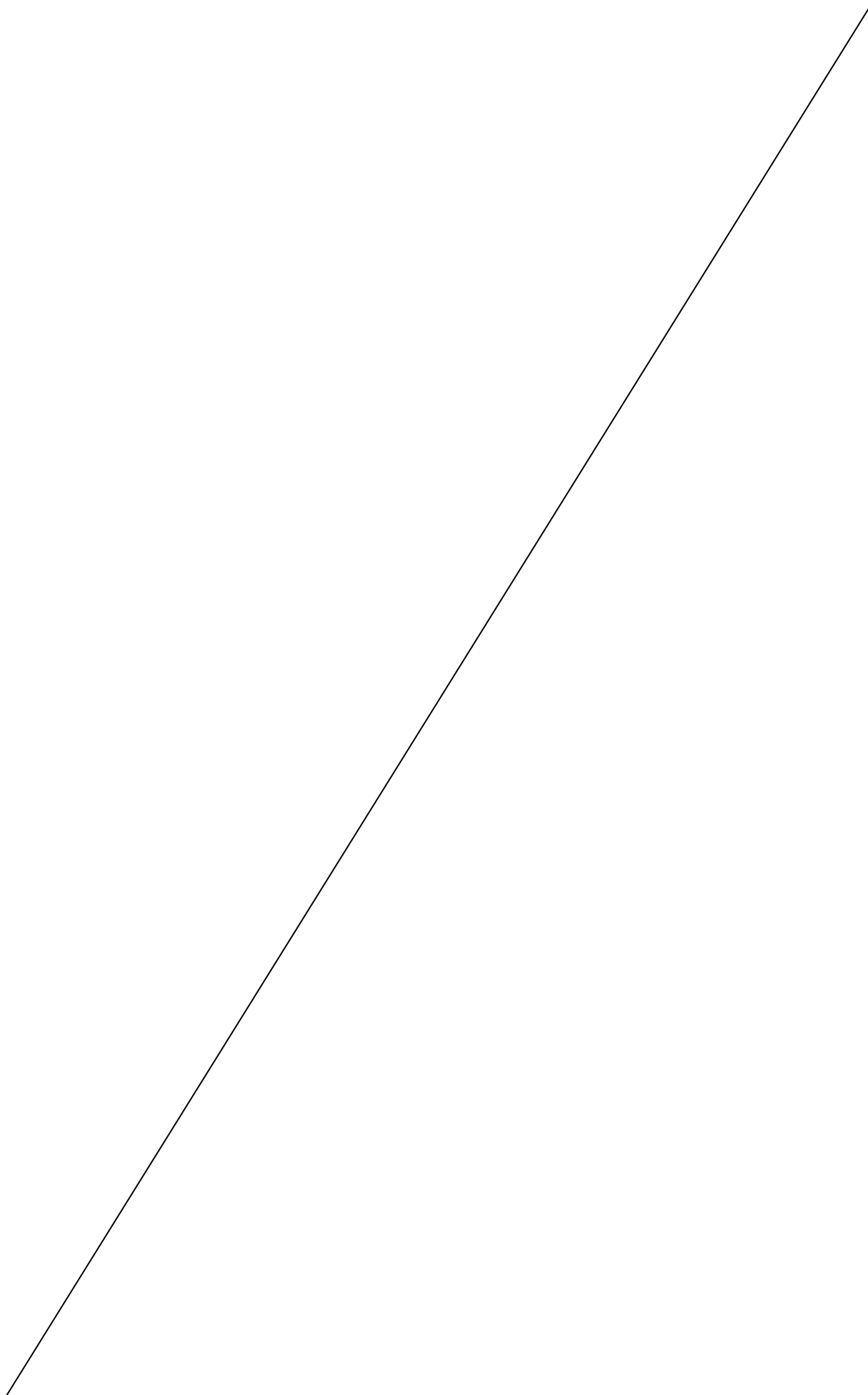
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2, L.5211-1 et L.5215-19,

Vu les articles L.313-1 et L.542-1 à 542-5 du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 18 juin 2026,

Vu le tableau des effectifs,

Le rapporteur expose :

« Aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. De même, il appartient à l'organe délibérant de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public.

Lors de la création de la Mission Animation Territoriale, le poste de Chargé de projet coopération et mutualisation avec les communes était occupé par une agente de catégorie B, qui a quitté la collectivité le 1^{er} décembre 2025 pour être placée en disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans. D'un point de vue réglementaire, la vacance de ce poste liée à ce type de disponibilité ne pouvait intervenir qu'après un délai de 6 mois, l'agent conservant la possibilité de réintégrer son poste.

Suite à son départ, sa fiche de poste a été révisée afin de renforcer la technicité des missions confiées et une modification du calibrage a permis d'ouvrir le poste aux catégories B et A de la filière administrative. Cette modification a donné lieu à la création par délibération du 26 juin 2025 de l'emploi permanent à temps complet de Chargé de mission coopération/mutualisation avec les communes.

Compte tenu de la création de cet emploi qui a été pourvu par voie de mobilité interne le 20 avril dernier, il convient à présent de supprimer l'emploi de Chargé de projet coopération et mutualisation avec les communes.

Compte-tenu des éléments exposés ci-dessus, il est proposé :

- De supprimer, à compter du 01/07/2026, au sein de la Mission Animation Territoriale l'emploi permanent à temps complet de Chargé de projet coopération et mutualisation avec les communes à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie B au grade de technicien principal de 2^{ème} classe.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De supprimer, à compter du 01/07/2026, au sein de la Mission Animation Territoriale l'emploi permanent à temps complet de Chargé de projet coopération et mutualisation avec les

communes à raison de 35 heures hebdomadaires, relevant de catégorie B au grade de technicien principal de 2^{ème} classe.

- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,
Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.

LA PRESIDENTE,
Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.

Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY

A handwritten signature in dark ink, starting with a large 'B' and followed by a long, horizontal, slightly wavy line.